

Charte de l'U.F.J.T

Le foyer Constantin, adhérent à l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs, est signataire de la charte **UFJT**.

Extrait :

« ...Nous unissons pour travailler, dans notre diversité, à l'élaboration de projets communs de développement en matière d'habitat des jeunes...

...Nous affirmons notre responsabilité pédagogique et notamment que la tolérance est inséparable de l'exigence, la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective, le respect fonde l'autorité, l'écoute légitime la parole. Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la solidarité.

...Dans la diversité de nos engagements et de nos opinions... nous refusons la perspective d'une société favorisant l'individualisme, l'isolement, la marginalisation, l'exclusion la xénophobie et le racisme.